



Association
Sécurité Est Lausannois

Conseil intercommunal
p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale 365
1009 Pully

Procès-verbal N°01/2021

Séance du mardi 15 juin 2021 à 18h30

Salle communale de Paudex

Sous la présidence de Monsieur Didier Bérard

Le Président ouvre la séance à 18h30 et souhaite une cordiale bienvenue à chacune et à chacun.

Il salue également les membres du CoDir, le Commandant, son assistante, Madame Corinne Fleury, qui a débuté son mandat au début de cette année 2021, M. Olivier Guignard, Président du Conseil communal de Belmont, Madame Céline Greiner, Présidente du Conseil Communal de Paudex.

La presse est représentée par M. Claude Quartier pour le Courrier d'Oron.

Mme Odile Cuénoud Gonzalez, Présidente du Conseil communal de Pully, ainsi que Mmes et M. les Député.e.s Florence Gross, Muriel Thalmann, Jean-François Chapuisat, Jean-Bernard Chevalley, Pierre Fonjallaz se sont excusés.

1. Appel

Mme Francine Medana, secrétaire, procède à l'appel.

Mmes Lydia Masméjan, Anne Schranz, MM. Christian Dupertuis, Pyrame Jaquet, Laurent Witschi se sont excusés.

Quatorze conseillères et conseillers sont ainsi présents. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Acceptation de l'ordre du jour

Le Président ouvre la discussion en ce qui concerne l'ordre du jour. La parole n'étant pas demandée, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2020

Le procès-verbal a été envoyé par mail et par courrier avec la convocation de la séance de ce jour.

La parole n'est pas demandée et le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec les remerciements du Président à la secrétaire pour la rédaction du PV.

3. Communications du Bureau du Conseil

Le Président fait savoir qu'il n'y a eu aucune activité spécifique depuis la séance du 24 novembre 2020, donc aucune communication à faire.

Le Président rappelle les dates de l'installation des autorités pour la nouvelle législature 2021-2026 des différentes communes de l'Association :

pour Paudex ce fut hier, le 14 juin, pour Pully, le 17 juin, pour Belmont, le 22 juin, pour Savigny, le 23 juin. Les délégués du Conseil intercommunal de l'ASEL seront désignés à cette occasion, dans les différentes communes. La cérémonie de l'assermentation des autorités de l'ASEL aura lieu le lundi 28 juin à 17h00 à Savigny.

Les présidents des CC des différentes communes devront communiquer les noms des personnes qui auront été ainsi nommées.

Le Président informe les membres que son poste sera ouvert, il aura pour sa part terminé son mandat, qui n'est pas renouvelable immédiatement. Sans surprise de dernière minute, le poste sera attribué à l'un des membres des 3 autres communes, à savoir Savigny, Paudex ou Belmont.

Madame Medana, secrétaire, ne souhaite pas se porter candidate pour un nouveau mandat. Il rappelle que le secrétariat peut être tenu par une personne hors conseil et demande à toutes et tous de faire un peu de publicité pour trouver un ou une candidate pour ce poste intéressant.

Lors de l'assermentation, les membres de la commission de gestion, 1 personne par commune partenaire, seront également nommés, ainsi que les membres du bureau (vice-président et scrutateurs). Il est à constater que ces derniers n'ont pas été beaucoup sollicités durant cette dernière législature et le Président réitère sa demande, y compris pour les municipaux présents, de parler de ces postes à repourvoir, et précise que les activités de l'ASEL sont compatibles avec la grande majorité des différents agendas. Il se tient volontiers à disposition pour expliquer les rôles de président ou de secrétaire et prie les présents d'annoncer rapidement les candidats potentiels aux différents postes, afin de pouvoir préparer la cérémonie d'assermentation du 28 juin dans les meilleures conditions.

4. Communications du Comité de direction

M. Jean-Marc Chevallaz, président du Comité, informe le Conseil de ce qui suit :

« Tout d'abord au nom du Comité de direction, nous espérons que vous vous portez bien en cette période estivale qui, espérons-le, augure une détente du côté de la pandémie.

4.1. Projet de collaboration renforcée (CoRe)

Lors du dernier Conseil du 24 novembre, je vous informais qu'un bilan du projet CoRe, serait établi par le secrétariat de notre Association des directeurs des polices vaudoises à l'attention des quatre commandants concernés. Ce bilan a été finalisé et présenté aux quatre Codir concernés dont celui de la PEL.

Je ne vais pas revenir sur les éléments le constituant puisque notre rapport annuel de gestion, que vous avez lu, en fait mention.

4.2. Newsletter de l'ASEL

Le projet suit un cours tranquille comme certaines rivières, mais qu'au bout flux, de l'information sera disponible pour les membres du CI. »

5. Préavis du Comité de direction N° 01-2021 Comptes de l'année 2020

Le Président informe que chacun a reçu le rapport de la Commission de gestion et donne la parole à Monsieur Mayor, membre de la Commission. Mme Anne Schranz, Présidente de la commission, étant absente. M. Mayor ne souhaite pas faire de commentaires particuliers.

Le Président remercie les membres de la Commission pour son travail et passe ensuite à l'examen du préavis 01-2021. La brochure explicative est d'abord passée en revue.

Une question est soulevée par Mme Isabelle Krenger concernant les débiteurs BVR Abacus, qui demande si ces amendes non encaissées concernent plutôt des habitants de notre Canton ou seulement des habitants de la région. M. Chevallaz lui répond qu'il peut s'agir de détenteurs de véhicules de partout, y compris de véhicules avec plaques étrangères, qu'il est alors difficile d'envoyer des rappels à l'étranger et que ces amendes sont donc « oubliées ». Mme Krenger demande s'il existe des statistiques par rapport aux autres cantons. M. Chevallaz indique que rien n'existe au niveau pourcentage, mais en échangeant avec les autres CoDir, il en ressort que notre région n'est pas celle qui a le plus de difficultés à encaisser ces amendes.

La brochure des comptes détaillés est ensuite étudiée. Plusieurs questions sont soulevées.

600.3121-23-24.10 Achat et consommation d'eau, d'électricité et combustibles

M. Alexandre Freise demande, par simple curiosité, pourquoi les sommes sont toujours arrondies, par rapport à un ménage privé ou à une entreprise ? M. Chevallaz explique que c'est en fait un forfait facturé par la Commune de Pully.

600.3133 Frais de nettoyage supplémentaire suite aux travaux de de rénovation de la cuisine

Mme Anita Bonjour demande de quelle cuisine il est question. M. Chevallaz lui répond qu'il s'agit de la cuisinette du dernier étage du bâtiment de la Police, utilisée pour les pauses, qui a été rénovée.

600-3182 Concessions radios, frais de téléphone

M. Alexandre Freise demande pourquoi une telle différence ? M. Chevallaz explique que cela concerne les appareils Polycom, les factures sont établies par le Canton et d'une année à l'autre, il y a des variations du nombre d'appareils qui sont entretenus et révisés.

600-3189 Frais divers - Recherches d'identifications de détenteurs de véhicules

Mme Krenger demande si les chiffres sont justes, cela ferait 3'000 demandes par jour, chiffre qu'elle trouve impressionnant. M. Chevallaz lui répond qu'il concerne toutes les demandes qui sont faites au registre central et effectivement il y en a beaucoup.

Les comptes 2020 ne sollicitant pas davantage de remarques ou de questions, le Président donne lecture des conclusions du préavis.

Le préavis 01-2021 est accepté à l'unanimité.

6. Préavis du Comité de direction No 02-2021 Rapport de gestion 2020

M. Mayor ne désire pas apporter de complément, le rapport étant suffisamment clair et complet.

Une distribution est faite aux membres présents d'une page rectifiée, la page 45, une erreur ayant été faite dans certaines statistiques de cette page.

Mme Krenger pose une question quant aux appareils Polycom.

Ayant lu des articles disant que cela ne fonctionnait pas toujours très bien, et n'ayant rien trouvé à ce sujet dans le rapport, elle voulait savoir si Pully et le Canton avaient eu des problèmes avec des appareils Polycom. M. Chevallaz répond que ce n'est pas les appareils eux-mêmes qui posent problème, mais les bornes de connexion et la répartition des antennes, la portée de ces connexions à certains endroits n'était pas suffisante, il y a eu effectivement quelques problèmes. L'affaire est suivie et le Canton doit mettre à jour les sites où se trouvent ces antennes.

Le rapport ne sollicitant pas davantage de remarques ou de questions, le Président donne lecture des conclusions du préavis.

Le préavis 02-2021 est accepté à l'unanimité.

7. Divers et propositions individuelles

Interpellation « Protection des personnes LGBTIQ+ » par M. David Häusermann

Les personnes LGBTIQ+ sont régulièrement victimes d'agressions physiques et psychologiques en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre ou de l'expression de leur genre. D'après un rapport de l'organisation Pink Cross, en 2019, le nombre de crimes de haine signalés à la « LGBTIQ+ Helpline » a drastiquement augmenté même s'il est connu que la très grande majorité des agressions n'est pas recensée. Environ une victime sur trois a subi de la violence physique. Ces agressions ont de lourdes conséquences physiques et psychologiques pour les victimes, elles accablent aussi l'ensemble des personnes LGBTIQ+ en provoquant également des changements de comportement, par exemple en faisant hésiter de pouvoir vivre normalement dans l'espace public.

Le 9 février 2020, les Vaudois et Vaudoises ont exprimé à plus de 80% leur volonté de protéger les personnes LGBTIQ+ contre la haine et la discrimination homophobe. La loi n'est qu'un premier pas mais ce sont les mesures d'application concrètes qui feront que cela puisse changer. Si la population a donné un signal clair, les mesures de sensibilisation et de prévention sont nécessaires. Nous ne pouvons pas rester inactifs et devons agir ensemble contre la discrimination et l'hostilité envers les personnes LGBTIQ+.

Dans sa réponse au postulat du Conseiller national Angelo Barrile « Plan d'action national contre les crimes de haine anti-LGBTIQ+ », le Conseil fédéral relève que les autorités compétentes étant cantonales et communales, il appartient aux autorités organisant, notamment, les corps de police de mettre en œuvre cette nouvelle norme pénale et de les compléter par « des mesures adéquates de sensibilisation, de prévention, d'intervention et de monitoring ».

Afin de faire le point sur les mesures prises par notre Police régionale Pully, Paudex, Savigny et Belmont, je souhaite vous poser les questions suivantes :

- Comment est prise en charge et coordonnée la mise en œuvre de cette nouvelle loi au sein du corps de Police Est Lausannois ?
- De quelle manière le corps de Police Est-Lausannois a-t-il été informé de cette nouvelle loi ?
- Quelles actions de sensibilisation du corps de Police Est-Lausannois ont déjà été prises ou lesquelles sont envisagées ?
- Avez-vous dû faire de nouvelles procédures et consignes en lien avec la nouvelle loi ? (Recensement des cas, que faire en cas de suspicion qu'un crime puisse être lié à la discrimination homophobe, comment renseigner les personnes lésées sur la LAVI, autres...).
- Des membres du corps de Police Est Lausannois ont-ils fait ou envisagez-vous de leur offrir des formations spécifiques ?
- Y a-t-il d'autres mesures qui ont déjà été prises ou que Police Est-Lausannois envisage de prendre ?

Monsieur Häusermann profite de remercier l'ensemble du corps de Police Est-Lausannois pour leur engagement quotidien de maintenir l'ordre et la sécurité pour nous tous.

M. Chevallaz communique que des réponses à de telles questions ne peuvent pas se faire ainsi à brûle-pourpoint. Cette interpellation a été déposée dans plusieurs conseils communaux, dont celui de Pully, la réponse sera faite à ce Conseil lors de sa prochaine séance le 23 juin. C'est un sujet qui est remonté au niveau cantonal, il y a un vrai travail qui est fait au niveau du Canton et des différents corps de police, avec la conscience que les choses pourraient être traitées différemment par rapport à ce qui a été fait jusqu'à maintenant. Aujourd'hui, quand une plainte est déposée, aucune distinction n'est faite que cela soit en terme de sexe, de couleur, d'âge, etc... Malheureusement, souvent les personnes ne portent pas plainte, le monitoring est donc relativement difficile, en tout cas dans notre Corps. Le Corps de Lausanne a mis en place un monitoring pour ce genre d'agressions et tout l'ensemble des agressions. Ceci nous permet d'avoir des statistiques qui peuvent ainsi être comparées entre les grandes villes, l'agglomération avec d'autres agglomérations. Une réponse détaillée sera faite à cette interpellation lors de la prochaine séance du Conseil intercommunal en accord avec les différentes discussions entre les différents CoDir régionaux.

Intervention de Monsieur Jean-Marc Mayor

« Ne m'étant pas représenté pour la prochaine législature, *je rentre dans le rang* et c'est pour moi l'occasion de vous adresser deux messages :

Le premier pour le commandant Dan-Henri Weber, ainsi qu'aux membres du CoDir

Lors de chaque réunion, j'ai vivement apprécié la qualité des documents fournis et la précision des explications présentées, que ce soit sur des questions de détail ou des sujets plus complexes où de nombreux paramètres doivent être pris en compte. L'ASEL est comme

un paquebot progressant dans des eaux peu profondes avec les hauts fonds de gauche et de droite qui cherchent souvent à nuire par principe, par ignorance ou les deux à la fois...

Ce même paquebot doit éviter les divers icebergs de la criminalité de surface et sous-marine : celle de la virtualité du crime organisé. Heureusement, le paquebot de l'ASEL n'est pas seul, d'autres embarcations font le même travail, communiquent entre elles, collaborent et échangent des informations. Face à l'ampleur des tâches à accomplir et de leur complexification, plus que jamais cette décision politique doit être encouragée. Pendant la dernière guerre, les alliés l'avaient bien compris en traversant l'Atlantique en convois de 50 à 100 navires se protégeant les uns des autres. Les retardataires étaient souvent coulés...

Pour revenir sur terre ferme, en tant que citoyen, j'ai pu observer avec intérêt les équipes de prévention : motivées, attentives aux questions et réflexions, ce personnel présente une belle image de la police de proximité qui est appréciée de tous, des enfants aux seniors. Quant aux objets publicitaires offerts, ils ont été très bien choisis ; toujours utiles, ils devraient inspirer bien des « marketing directors »

Ma seconde réflexion porte sur un thème récurrent, qui agace encore de nombreuses personnes : celui des modifications climatiques. Comme pour le Covid 19 qui fut considéré à ses débuts comme une « gripette » avant de devenir pandémie planétaire, la crise climatique qui ira croissant pendant encore de nombreuses décennies n'entraîne pas seulement une augmentation des épisodes météorologiques extrêmes tels que de longues vagues de chaleur ou de fortes précipitations, mais un appauvrissement général de la biodiversité aux conséquences économiques, sanitaires et psychosociales gigantesques. Une diminution de l'approvisionnement en eau combinée à la baisse des récoltes pourra entraîner à terme des agitations sociales très sérieuses, des conflits politiques et des migrations climatiques Sud Nord de millions de personnes. Chez nous également, les conséquences sur l'agriculture : par stress hydrique, disponibilité réduite en eau et fourrage et propagation des maladies infectieuses vectorielles. L'impact sur les entreprises ne doit pas être négligé : par perturbation du fonctionnement des centrales hydrauliques ou nucléaires par l'affaiblissement du débit des cours d'eau pour faire tourner les turbines ou refroidir leurs installations.

Ces perturbations nous toucheront tous à différents stades et l'ensemble des corps sécuritaires sera probablement mis de plus en plus à contribution. J'exprime devant vous le vœu que l'ensemble de ces femmes et de ces hommes au service de la population soient soutenus par vous, responsables politiques afin qu'ils soient correctement pourvus en effectifs, matériel et équipement, de manière à ce qu'ils puissent affronter cette nouvelle ère de perturbations dans les meilleures conditions possibles.

Je vous remercie de votre attention.

Discours de Monsieur Jean-Marc Chevallaz

« Nous voilà déjà arrivés à la fin de ces 5 années.

J'ai eu beaucoup de plaisir à présider ce comité de direction et à représenter notre association durant ces 5 ans qui ont passé extrêmement vite, qui ont même été plus courtes puisque on peut dire qu'on a été amputé d'une année, non pas dans nos activités mais des contacts qu'on avait avec l'extérieur.

Présider le comité de direction, c'est aussi avoir la possibilité d'intégrer le comité de la Conférence des directeurs des polices vaudoises. Cette participation permet d'avoir une vision globale de la politique sécuritaire de notre Canton.

Je profite au nom du Codir de remercier et féliciter le Président de ce conseil pour la direction des débats, de remercier l'ensemble des membres de ce Conseil pour leur engagement, ainsi que pour les nombreuses questions. Cela nous a permis de nous améliorer, je l'espère.

Je remercie bien évidemment mes collègues du Codir pour leur soutien et leur important engagement ainsi que pour la qualité des échanges.

Je remercie les membres de l'Etat-major, les cadres et l'ensemble du personnel pour leur engagement au sein de la Police Est lausannois.

Pour terminer, je souhaite bon vent à notre collègue sortant du codir Gérald Fontannaz et le remercie pour ces nombreuses années d'engagement fidèle pour notre police.

Discours du Président

« Ces derniers mois auront été un peu spéciaux en ce qui concerne la manière de nous réunir pour délibérer dans ce Conseil intercommunal et dans nos Conseils communaux respectifs. A quelques jours de la fin de cette législature 2016-2021, je peux vous exprimer l'honneur et le plaisir d'avoir pu présider cette assemblée pendant 5 ans. En 10 séances ordinaires du CI, c'est 22 préavis passés à l'unanimité moins 1 abstention (c'était le préavis 5-2016 du Bureau qui concernait nos indemnités).

En 5 ans, j'ai réussi à user 3 secrétaires du Conseil. Nous avons cependant réussi à garder notre Comité de Direction intact, même si Mme Greiner a changé de statut pour passer de Municipale à Syndique. Au sein du Conseil, il y a eu 4 changements sur les 19 membres.

A mon tour, Je tiens à remercier les membres de la Commission de Gestion, qui ont tenu le coup pour ces 5 années, ainsi que nos 3 secrétaires, MM. Mieli, Montavon et Mme Francine Medana. Merci à vous tous, délégués des 4 communes partenaires de l'ASEL pour votre présence et votre travail pour ce Conseil intercommunal.

Certains d'entre vous terminent leur mandat de Conseiller communal, merci pour votre engagement. D'autres continuent, et continueront au sein de ce Conseil intercommunal. Je vous souhaite de continuer à avoir du plaisir dans vos activités.

Le comité de direction, le commandant Dan-Henri Weber, son assistante Mme Corinne Fleury et auparavant Mme Anne-Françoise Richard nous ont présentés des préavis clairs, propres, précis. Merci pour votre travail qui nous a donné suffisamment d'éléments et la confiance pour nous permettre de décider et de voter en toute connaissance de cause. Cette confiance vous a été signifiée par l'acceptation à l'unanimité de vos préavis. Outre les rapports de Gestion, les comptes et les budgets qui sont des préavis « obligatoires » et périodiques, je rappelle les 2 dossiers importants de la législature : la mise à jour du règlement du personnel (préavis 04-2017) et le Projet Odyssée (préavis 04-2019).

Tout ce que nous faisons ici contribue, à son échelle, à la sécurité de notre population, par le maintien dans les meilleures conditions possibles d'un Corps de police intercommunal. Donc

merci à l'Etat-Major, aux officiers, aux sous-officiers, aux agents, aux assistants de sécurité public et au personnel administratif pour leur travail quotidien, sur le terrain ou à l'hôtel de police. Et je prie le Commandant et au Comité de Direction de transmettre au personnel de notre association nos remerciements et toute notre reconnaissance pour le travail effectué. Et je propose d'applaudir notre Corps de police Est-Lausannois.

Avant de conclure, je remercie la commune de Paudex pour la préparation de la salle pour cette séance et de l'apéritif qui va suivre, dans le respect des mesures sanitaires encore en vigueur. Je passe la parole à M. Fontannaz, Municipal hôte, pour quelques précisions. »

M. Fontannaz dit tout le plaisir que la Municipalité de Paudex a de pouvoir à nouveau accueillir dans la salle les différentes séances, soit du Conseil communal ou d'autres conseils comme celui de l'ASEL ce soir, salle qui a été rénovée avec l'entier du complexe communal, sous la supervision de main de maître de son collègue M. Jean-François Spring, ici présent, qui est responsable des bâtiments et de l'urbanisme. L'assemblée est conviée au bar, anciennement le foyer.

La séance est levée à 19h17.

Le Président

La Secrétaire

Didier Bérard

Francine Medana

Pully, le 30 juin 2021

Distribution : - aux membres du Conseil intercommunal
- aux membres du Comité de direction
- à la préfecture de Lavaux-Oron